

## CONSEIL MUNICIPAL DU 09 FEVRIER 2017

L'an deux mil dix-sept, le 09 Février à 19 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire publique, sous la présidence de Monsieur Vincent SIODMAK, Maire.

Etaient présents : Mr Éric PICORÉ 1er Adjoint, Mr Jean-Pierre THOMAS 2ième Adjoint,  
Mrs Jean-Jacques BIMONT, Jean REBEROT, Jean-Danick FONTAINE, Daniel LOUVET,

Excusé : Mme Caroline LAFORGE 3ième Adjoint, Denis CANER,  
Excusé représenté : Pascal FOUQUET représenté par Vincent SIODMAK  
Absents : Mr Pierre PERIN,

### **COMPTE-RENDU DES CONSEILS COMMUNAUTAIRES DE LA CC RETZ en VALOIS**

Mr Vincent SIODMAK a donné le compte-rendu des Conseils Communautaire de la Communauté de Communes Retz en Valois des 13 et 27 Janvier 2017.

Monsieur Alexandre DE MONTESQUIOU est élu Président.

Monsieur Vincent SIODMAK fait partie des commissions Finances – voiries et sports

### **FISCALITE DES MENAGES SUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES RETZ EN VALOIS**

Le maire informe que suite à la fusion des communautés de communes, nous devons déterminer la fiscalité des ménages applicable en 2017. Deux méthodes sont envisageables :

Le régime dit « de droit commun »

Le régime dit « de neutralisation budgétaire et fiscale »

Le régime de neutralisation budgétaire et fiscale a été retenu par le Conseil Communautaire du 27 Janvier 2017. Il faut que l'ensemble des communes se prononce en faveur de ce régime.

#### **Après délibération, le Conseil Municipal**

**Émet un avis favorable** sur le principe de neutralisation budgétaire et fiscale visant à déroger au droit commun pour le calcul des attributions de compensation qui seront affinées par le CLECT en 2017.

**Charge et délègue** Monsieur le Maire ou son représentant aux fins d'exécution de la présente

### **ENCAISSEMENT CHEQUE TRESOR PUBLIC**

Le Maire informe que suite à sa demande d'exonération de la taxe d'habitation concernant le logement de l'école que nous considérons vacant, nous avons reçu le remboursement de cette taxe,

Soit un chèque de 401.00 € du Trésor Public

Le Maire demande l'autorisation d'encaisser ce chèque.

**Le Conseil Municipal, après délibération, accepte à l'unanimité l'encaissement de ce chèque de 401.00**

### **SUBVENTION RESERVE PARLEMENTAIRE**

Mr Le Maire a rencontré Monsieur KRABAL, Député, et lui a demandé une subvention sur la réserve parlementaire de 5000 € pour nos travaux d'enfouissement des lignes Rue du Bois et Rue de Tabary.

**Le Conseil Municipal, après délibération, accepte à l'unanimité de demander cette subvention sur la réserve parlement de Mr KRABAL pour un montant de 5000.00 €**

### **TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DES LIGNES**

Le maire informe que les travaux d'enfouissement des lignes Rue du Sautoir sont terminés.

Le coût est de	39 983.23 € TTC	
Subventions	5 900.00 €	Fonds de concours CCVC/FR
	5 000.00 €	Réserve parlementaire Mr KRABAL

Il faut amortir ces travaux sur 5 ans

### **REPLACEMENT DES FENETRES DANS LE COULOIR DE L'ECOLE**

Le maire informe que dans le but de faire des économies d'énergie, il faudrait changer les fenêtres dans le couloir de l'école.

Il a fait faire un devis par la société COPEAUX & SALMON soit :

Coût total HT	7 472.80 €
Coût TTC	8967.36 €

Nous allons demander sur cette opération une subvention CDDL de 30% soit 2.242 €

**Le Conseil Municipal après avoir délibéré décide à l'unanimité de demander la subvention CDDL de 30% soit 2.242€ pour faire ces travaux**

### **RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE LA SECRETAIRE DE MAIRIE**

Le Maire informe que le contrat de Madame Florence COLLARD arrive à terme le 15 Mai 2017, il demande l'accord du Conseil Municipal pour le renouveler.

**Le Conseil Municipal après avoir délibéré à l'unanimité donne son accord pour le renouvellement du contrat de Madame Florence COLLARD, pour une durée d'un an soit jusqu'au 15 Mai 2018**

### **CHANTIER D'INSERTION**

Le Maire informe que le chantier d'insertion de la Communauté de Commune va venir continuer les travaux de peinture dans l'école pendant les vacances de Février.

Soit : Couloir - Salle de repos - Plafond du préau

### **ROUTE DE CREPY EN VALOIS**

Le Maire informe qu'il a reçu Monsieur FERY. Une personne a écrit à la Mairie de Morienvall car elle a eu des dégâts sur sa voiture à cause d'un nid de poule sur la route de Crépy En Valois. Ils ont dû prendre en charge les frais.

Mr FERY voudrait que nous mettions cette route en « interdiction de circuler sauf riverain »

**Le Conseil Municipal après avoir délibéré à l'unanimité refuse de mettre la route de Crépy en Valois en circulation interdite sauf au riverain.**

### **PLH**

Le Maire informe que le PLH (Programme Local de l'Habitat) de la CCVCFR pour la période 2017-2022 a été adopté le 02 Décembre 2016

### **RENOUVELLEMENT CONTRAT EAU POTABLE**

Concernant l'avancement du renouvellement du contrat eau potable, le Maire informe que deux sociétés sont en liste :

VEOLIA  
SAUR

La prochaine réunion sera pour décider laquelle de ces deux sociétés sera retenue

### **SDIS**

Nous avons reçu la notification de la contribution 2017 du Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Aisne

Nombre d'interventions (moyenne 2012 à 2015).....	16
Contribution 2017 .....	10 934.70 €
Soit une augmentation de 2.35% par rapport à 2016	

## **NOUVELLE REFORME CARTE D'IDENTITE**

A compter du 14 Mars 2017 les dossiers de demande de cartes d'identités ne seront plus instruits en mairie. Il faudra faire une pré-demande sur internet, joindre les pièces justificatives et déposer les dossiers dans les mairies retenues soit pour nous la plus proche est Villers-Cotterêts.

## **RUE DES PRES PATIS**

Mr Le Maire a reçu un courrier du Dr Amsellem nous indiquant la dangerosité de la Départementale traversant notre village. Il demande de mettre un système de réduction de vitesse, mais nous ne sommes pas habilités, c'est le département qui gère cette route.

Dr Amsellem nous indique également que lorsqu'il sort de chez lui, par la Rue des Prés des Patis pour prendre la départemental, le carrefour est dangereux. Mais la Rue des Prés des Patis est en sens interdit sauf riverains. Donc il ne doit pas la prendre pour rattraper la départementale.

Mr Le Maire indique qu'il va remettre un panneau sens interdit après les résidences.

## **BUDGET EAU**

Le Maire rappelle qu'en 2020 la Communauté de Commune prend la compétence du Service des Eaux.

Nous avons sur ce budget de l'argent disponible et donc nous pouvons prévoir des travaux.

Un devis a été fait auprès de VEOLIA pour refaire une partie de la canalisation Rue du Sautoir, suite à l'affaissement du talus, sur environ 100m

Soit       montant des travaux TTC       45 968.86 €

Nous allons demander une subvention sur la réserve parlementaire après de Monsieur LEFEVRE, Sénateur de l'Aisne, de 4000.00 € et voir si nous pouvons avoir une subvention CDDL sur ces travaux.

**Le Conseil Municipal après avoir délibéré à l'unanimité donne son accord pour faire les demandes de subvention pour ces travaux.**

Le Maire propose également de faire l'achat d'un véhicule pour la Commune. Il faut savoir qu'aujourd'hui c'est Mr LERCHE, employé communal qui utilise le sien pour les déplacements dans la commune.

**Le Conseil Municipal après avoir délibéré à l'unanimité donne son accord au Maire pour se renseigner sur l'achat d'un véhicule utilitaire et d'une remorque**

## **HAUTS-DE-FRANCE PROPRES**

Le Maire informe que la Région organise deux journées de ramassage des déchets dans la nature. Elles se dérouleront les 18 et 19 Mars 2017

## **CENTENAIRE DE LA BATAILLE DU CHEMIN DES DAMES**

La commémoration du centenaire de la bataille du Chemin Des Dames se déroulera les samedi 15 et dimanche 16 Avril 2017.

La cérémonie officielle sera le dimanche 16 Avril à Cerny-en-Laonnois

**Le prochain Conseil Municipal se réunira le Jeudi 23 Mars 2017**

**Vote des budgets**

**Préparation des élections**

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22h00.